

**ASSOCIATION CLIC SENIOR MONTAGNE**

**2 Rue du capitaine CHAZOTTE**

**63240 LE MONT DORE**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010**



JEAN-PHILIPPE MORLAT  
ROBERT BARTHÉLÉMY  
FRÉDÉRIC VIRRION  
FRANÇOIS HOSPITAL  
JEAN-MICHEL FAGNOT  
FRANÇOIS-VILLENEUVE

*Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes  
Associés*

## CLIC SENIOR MONTAGNE

2 Rue du capitaine CHAZOTTE  
63240 LE MONT DORE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Président, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2010, sur :

- ❖ le contrôle des comptes annuels de l'Association CLIC SENIOR MONTAGNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ❖ la justification de nos appréciations ;
- ❖ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../

/...

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. - Justification de nos appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier de votre Conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 mars 2011

Pour la SARL A.A. ARVERNE AUDIT

Commissaire aux comptes

François HOSPITAL  
Commissaire aux Comptes associé



**BILAN ACTIF**



ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	5 968	5 753	215	105	110	105.48
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage							
Autres immobilisations corporelles	21 751	12 478	9 273	10 292	1 019	9.90	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	27 719	18 231	9 488	10 396	908	8.74
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances						
Valeurs mobilières de placement	87 929		87 929	68 005	19 925	29.30	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	865		865	314	550	174.99	
Charges constatées d'avance (3)							
	<b>TOTAL III</b>	88 794		88 794	68 319	20 475	29.97
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	116 513	18 231	98 282	78 715	19 566	24.86

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**



PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
		31/12/2010	31/12/2009	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 500	1 500		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	1 112	1 112		
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)				
	<b>Autres fonds associatifs</b>				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	<b>TOTAL I</b>	2 612	2 612		
	<b>TOTAL II</b>				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	73 416	57 766	15 650	27.09
Fonds dédiés sur autres ressources					
	<b>TOTAL III</b>	73 416	57 766	15 650	27.09
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	22 254	18 337	3 917	21.36
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
	Dettes fiscales et sociales				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	<b>TOTAL IV</b>	22 254	18 337	3 917	21.36
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	98 282	78 715	19 566	24.86

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

22 254 18 337

20 928 15 324

**COMPTE DE RESULTAT**



	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2010	12	31/12/2009	12
			Ecart N/N-1	
			Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	176 378	149 076	27 302	18.31
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Collectes				
Cotisations	4 276	515	3 761	730.37
Autres produits				
<b>TOTAL I</b>	<b>180 654</b>	<b>149 591</b>	<b>31 063</b>	<b>20.77</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	29 314	22 968	6 346	27.63
Impôts, taxes et versements assimilés	2 153	1 403	750	53.46
Salaires et traitements	91 650	66 625	25 025	37.56
Charges sociales	37 234	24 505	12 729	51.95
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	4 231	4 840	609	12.58
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	352	698	347	49.66
<b>TOTAL II</b>	<b>164 934</b>	<b>121 039</b>	<b>43 895</b>	<b>36.26</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>15 720</b>	<b>28 552</b>	<b>12 832</b>	<b>44.94</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

700  
200

**COMPTE DE RESULTAT**



	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2010		31/12/2009	
	Euros		Euros	
				%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	155	277	123	44.19
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>155</b>	<b>277</b>	<b>123</b>	<b>44.19</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	120	210	89	42.67
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	<b>120</b>	<b>210</b>	<b>89</b>	<b>42.67</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>35</b>	<b>68</b>	<b>33</b>	<b>48.90</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>15 754</b>	<b>28 619</b>	<b>12 865</b>	<b>44.95</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 539	1 539	100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>		<b>1 539</b>	<b>1 539</b>	<b>100.00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	105		105	
<b>TOTAL VIII</b>	<b>105</b>		<b>105</b>	
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>105</b>	<b>1 539</b>	<b>1 644</b>	<b>106.79</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)				
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>180 809</b>	<b>151 407</b>	<b>29 401</b>	<b>19.42</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>165 159</b>	<b>121 249</b>	<b>43 910</b>	<b>36.21</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>15 650</b>	<b>30 158</b>	<b>14 509</b>	<b>48.11</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	57 766	27 608	30 158	109.24
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	73 416	57 766	15 650	27.09
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>				

ANNEXE



**SOMMAIRE**

Faits caractéristiques de l'exercice		NA
Evènements significatifs postérieurs à la clôture		NA

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Principes et conventions générales	X	
Permanence ou changement de méthodes	X	

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

Etat des immobilisations	X	
Etat des amortissements	X	
Etat des provisions		NA
Variation des fonds propres	X	
Evaluation des immobilisations corporelles	X	
Evaluation des amortissements	X	
Evaluation des valeurs mobilières de placement	X	
Disponibilités en Euros	X	

NA = Non Applicable NS = Non significative



ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010



Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 98 281.78 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 180 653.91 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2010 au 31/12/2010 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 142		826
Matériel de transport	9 600		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 868		2 601
<b>TOTAL</b>	<b>20 468</b>		<b>2 601</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 610</b>		<b>3 427</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			5 968	5 968
Matériel de transport			9 600	9 600
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 318	12 151	12 151
<b>TOTAL</b>		<b>1 318</b>	<b>21 751</b>	<b>21 751</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 318</b>	<b>27 719</b>	<b>27 719</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	5 038	716		5 753
Matériel de transport	2 555	1 920		4 475
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 621	1 700	1 318	8 003
<b>TOTAL</b>	<b>10 176</b>	<b>3 620</b>	<b>1 318</b>	<b>12 478</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 214</b>	<b>4 336</b>	<b>1 318</b>	<b>18 231</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	716				
Matériel de transport	1 920				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 700				
<b>TOTAL</b>	<b>3 620</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 336</b>				

**Variation des fonds propres**

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



### Evaluation des amortissements

les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Catégorie	Mode	Durée
Matériel de transport	lineaire	5 ans
Matériel de bureau	lineaire	5 ans
Mobilier	lineaire	5 ans

### Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

### Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.



JEAN-PHILIPPE MORLAT  
ROBERT BARTHÉLÉMY  
FRÉDÉRIC VIRRION  
FRANÇOIS HOSPITAL  
JEAN-MICHEL FAGNOT  
FRANÇOIS VILLENEUVE

*Experts-Comptables  
Commissaires aux Comptes  
Associés*

## CLIC SENIOR MONTAGNE

2 Rue du capitaine CHAZOTTE  
63240 LE MONT DORE

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Clermont-Ferrand, le 14 Mars 2011

Pour la SARL A.A. ARVERNE AUDIT  
Commissaire aux comptes

François HOSPITAL  
Commissaire aux comptes associé

